

**COMMUNE D'AUTREVILLE SUR MOSELLE**  
**PROCES-VERBAL**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du 8 juin 2016*  
*à 19 heures 00*

*Conseil municipal en exercice : 11*  
*Présents : 10*  
*Votants : 11*

*L'an deux mille seize, le huit juin, le Conseil municipal étant réuni dans en lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BIC*

*Présents : BIC Jean-Jacques - Jean-Paul BRUCHE - Philippe ENGLERT - - Emmanuel FERREIRA - Christian MINEL - Laurent MULLER - Bertrand VIOLE - Grâce L'HUILLIER - Marie FAIVRE - Marie-Paule SAUDER*

*Absents excusés : Laurence ECKMANN -*

*Pouvoir : Laurence Eckmann à Jean-Jacques BIC*

*Secrétaire de séance : Grâce L'HUILLIER*

**ORDRE DU JOUR :**

- *Validation facture SVT pour feux tricolores et modification budgétaire*
- *Questions diverses*

24/2016	<b><i>FEUX TRICOLORES – VALIDATION FACTURE SVT ET MODIFICATION BUDGETAIRE</i></b>
---------	---

Lors de sa séance du 30 mars 2015, le Conseil Municipal a validé le devis de la société SVT en date du 21 janvier 2015 pour la pose de feux tricolores pour un montant de 24 998,00 € HT soit 29 997,60 € TTC. La dépense a été inscrite au budget primitif 2015 sous l'opération n°2315-172.

Les travaux n'ont pas pu démarrer avant le mois de décembre 2015 et la dépense a été reportée dans les « reste à réaliser » d'investissement dans le budget 2016 pour un montant de 30 000 €. Les travaux de pose et de raccordement des feux tricolores ont été achevés en mai 2016.

Depuis son devis initial daté de janvier 2015 et accepté par la commune, la société SVT a subi une hausse des prix sur la fourniture du matériel et a dû assumer des frais de terrassement supplémentaire. La facture définitive s'élève désormais à 26 498,00 € HT soit 31 797,60 € TTC et présente un dépassement de 1 797,60 € TTC arrondi à 1 798,00 € par rapport au budget primitif 2016.

Ce dépassement devant être financé, le Maire propose au Conseil Municipal de transférer des crédits d'investissement de l'opération 2315-176 - Accessibilité mairie vers l'opération 2315-172 - Feux tricolores et de modifier le budget primitif ainsi :

- Opération 2315-176 Accessibilité mairie 33 659 € - 1 798 € = 31 861 €
- Opération 2315-172 Feux tricolores 30 000 € (reste à réaliser) + 1 798 € = 31 798 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le dépassement de 1 797,60 € TTC par rapport au devis initial de la société SVT pour un montant total de la facture de 31 797,60 € et autorise la modification budgétaire proposée pour financer cet investissement.

Vote : unanimité



The image shows several handwritten signatures in blue ink, some of which are crossed out with a diagonal line. In the center, there is a blue circular stamp of the commune of Autréville-sur-Moselle. The stamp features a central emblem of a tree and a building, surrounded by the text "MAIRIE DE AUTREVILLE SUR MOSELLE" and the number "54380" at the bottom.